

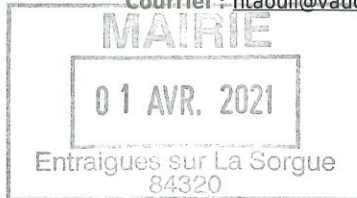
Le Président**Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires**

Affaire suivie par : Hanane TAOUIL

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Courriel : htaouil@vaucluse.cci.fr

N° ENR. 55281	
Maire <input type="checkbox"/>	DGS <input type="checkbox"/>
Pour Instruct.	Pour Info
U. B. A.	



Monsieur Guy MOUREAU
Maire
Hôtel de Ville
35 rue du 8 Mai 1945
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

N/Réf. : HEM/BG-036-03/2021
Objet : Règlement Local de Publicité (RLP)

Avignon, le **29 MARS 2021**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier de consultation sur le Règlement Local de Publicité de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis. Le document vise à prendre les mesures nécessaires en matière de dispositions réglementaires applicables aux publicités, pré-enseignes et enseignes.

Les documents transmis sont complets et n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

En vue de faciliter l'application du présent RLP, la CCI de Vaucluse recommande à la municipalité d'informer les chefs d'entreprise concernés sur les nouvelles règles qui s'imposent en matière de publicité/enseignes et pré-enseignes.

La CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur le RLP mis à la consultation.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Bernard VERGIER